

20 jan 2023 -09:16

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2023

Fonction publique : monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la secrétaire d'État au Budget Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire relative au monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel et à la fixation des enveloppes de personnel.

Le monitoring régulier des crédits de personnel est organisé pour l'ensemble de la fonction publique fédérale. La circulaire informe les services des lignes directrices s'agissant du monitoring des risques en 2023 et 2024.

Par ailleurs sont déterminées les enveloppes budgétaires de personnel pour 2023 et leur préfiguration pour 2024. Ces enveloppes de personnel constituent la norme pour la politique RH de toutes les organisations fédérales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be